

## PROCÉDURE À RESPECTER POUR LE PRÉLÈVEMENT D'UN LIQUIDE AMNIOTIQUE

### PRÉLÈVEMENT

- Ne 1 ml de liquide amniotique par semaine d'aménorrhée sur flacons stériles (Disponibles sur demande)
- Conservation à température ambiante (<40°C)
- Identifier le ou les flacons de prélèvement

### ADMINISTRATIF

- Joindre au prélèvement :
  - 1) La fiche de prescription médicale dûment complétée
  - 2) L'attestation signée du prescripteur et le consentement signé de la patiente
  - 3) Le compte-rendu d'examen biologiques ou le compte-rendu échographique selon les indications.
  - 4) Le bon de commande pour les patientes hospitalisées.

### EN CAS DE PRISE EN CHARGE

La **PRISE EN CHARGE** ne sera effectuée que si les pièces suivantes sont jointes :

- l'original de la prescription médicale
- la photocopie de la carte de sécurité sociale
- la demande d'entente préalable

#### SECRETARIAT MEDICAL

Nos secrétaires sont présentes  
du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00  
le samedi de 8h00 à 14h00

Téléphone : 01 34 40 20 20

Fax : 01 34 40 21 29

E mail : [SRC@lab-cerba.com](mailto:SRC@lab-cerba.com)